

Sion, le 10 septembre 2018/AS

20180910_ConceptSoinsPalliatifs_FR

Projet de concept cantonal de soins palliatifs

Réponse à la consultation

Contexte

Suite à la mise en consultation par le Service de la santé publique relative au projet de concept cantonal de soins palliatifs, l'AVALEMS vous fait part de sa position, représentant ainsi l'ensemble des établissements médico-sociaux valaisans.

Position

L'AVALEMS soutient le projet du concept cantonal de soins palliatifs mis en consultation. La formation représente le levier le plus important pour la mise en place de ce concept en pratique. Afin de soutenir les institutions dans l'effort de formation, l'AVALEMS propose qu'une subvention du coût de la formation (CAS en soins palliatifs réalisé sur le territoire cantonal), soit introduite. En ce qui concerne l'intervention des équipes mobiles, l'AVALEMS partage l'objectif en précisant qu'il est important de clarifier les aspects juridiques liés à l'intervention d'équipes externes. En effet, les responsabilités des soins prodigués doivent être examinées lorsque des équipes externes interviennent au sein d'une institution. Enfin, l'AVALEMS salue la recommandation d'évaluer le financement des soins palliatifs en vue de disposer des ressources adéquates. L'AVALEMS rappelle que les outils d'évaluation des soins requis ont des lacunes importantes ayant des impacts sur la rémunération liée aux soins palliatifs. Un financement complémentaire doit être introduit, sur le modèle neuchâtelois et grison (ajout de degré de soins complémentaires). Le modèle zurichois (justification des cas lourds) est également une piste que l'AVALEMS pourrait soutenir.

Développement

La prise de position détaillée a été réalisée par le biais du formulaire de réponse officiel. Ce dernier rassemble tous les détails et les commentaires.

Contact à disposition

Arnaud Schaller, secrétaire général, 079 953 20 52, arnaud.schaller@avalems.ch

L'AVALEMS est l'association faitière des établissements médico-sociaux (EMS) valaisans. Elle défend les intérêts de ses 41 membres pour un total de plus d'un million de nuitées, 51 sites, 3188 lits, 4658 employés, 151 apprentis dans les deux régions linguistiques du Canton. En ce sens, l'association se veut un acteur proactif dans le cadre de la politique de santé et met en œuvre divers projets favorisant la gestion d'établissements médico-sociaux.



Département de la santé, des affaires sociales et de la culture
Departement für Gesundheit, Soziales und Kultur

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Aux destinataires de la procédure
de consultation

Formulaire pour la consultation relative au projet de concept de soins palliatifs

A transmettre d'ici au 15 octobre 2018

par courrier postal au Département de la santé, des affaires sociales et de la culture,
Service de la santé publique, Avenue du Midi 7, 1950 Sion,

ou par courrier électronique à l'adresse santepublique@admin.vs.ch

Avis exprimé par :

Nom de l'organisme : AVALEMS

Personne de contact : Arnaud Schaller

Adresse : Avenue de la Gare 29, CP 91, 1950 Sion

Téléphone : 027 323 03 33

Date : 10.09.2018



Le projet de concept de soins palliatifs propose des recommandations aux niveaux des structures, de la sensibilisation/formation et de la coordination.

1. Etes-vous favorables aux recommandations proposées au niveau des structures de soins palliatifs ?

	Oui entièrement	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Veiller à une organisation adéquate et équilibrée des soins palliatifs dans le canton	☒	☐	☐	☐

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Planifier l'offre pour répondre aux besoins en soins palliatifs (lits hospitaliers spécialisés, lits identifiés, lits de longue durée en structures non hospitalières, soins à domicile, etc.)	☒	☐	☐	☐
--	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Disposer d'un concept et d'au moins un référent en soins palliatifs dans les institutions sanitaires et sociales	☐	☒	☐	☐
--	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Evaluer le financement des soins palliatifs en vue de disposer des ressources adéquates	☒	☐	☐	☐
---	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

L'AVALEMS salue la recommandation d'évaluer le financement des soins palliatifs en vue de disposer des ressources adéquates. Il est par ailleurs important de préciser qu'outre les points relatifs aux lacunes de financement déjà mentionnés dans ce projet de concept, les modifications rapides de l'état de santé des résidents (notamment dans les situations de crise) et les prestations de soins accrues qui leur sont liées ne peuvent pas être correctement saisies dans les outils d'évaluation des soins requis. L'AVALEMS souhaite donc nuancer le « OUI » du tableau 8.7 précisant le financement des soins palliatifs en EMS par la LAMal en y ajoutant un « OUI mais uniquement partiellement », et appelle à un financement du solde par les pouvoirs publics.

En ce qui concerne les financements complémentaires, cela pourrait prendre diverses formes, comme par exemple, la mise en place d'un label cantonal facultatif de soins palliatifs pour les EMS. Dans le cas où un EMS souhaite se spécialiser dans ce domaine et qu'il répond aux critères d'une certification (label cantonal à créer ou label suisse de qualité palliative), un montant annuel lui est accordé par cas pris en charge. Une autre piste pourrait être la création de degré de soins complémentaires (20 minutes), comme c'est le cas dans le Canton de Neuchâtel et des Grisons. Le modèle Zurichois (justification des cas lourds) est également une piste que l'AVALEMS pourrait soutenir. L'AVALEMS tient à noter encore que l'économie réalisée sur les lits hospitaliers dans ce domaine, devrait être reportée sur les EMS et les soins à domicile. L'AVALEMS souhaite que le Service de la santé publique considère ces propositions et propose un modèle sur lequel elle est prête à collaborer.

Attribuer un mandat de prestations aux équipes mobiles de soins palliatifs	☐	☒	☐	☐
--	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

L'AVALEMS partage cet objectif. Toutefois, il est important de clarifier les aspects juridiques liés à

l'intervention d'équipes externes. En effet, les responsabilités des soins prodigués doivent être examinées lorsque des équipes externes interviennent au sein d'une institution.

2. Etes-vous favorables aux recommandations proposées au niveau de la sensibilisation/formation en soins palliatifs ?

	Oui entièrement	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Informer sur les soins palliatifs	☒	☐	☐	☐

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Informar les proches aidants des possibilités de soutien et d'accompagnement en collaboration avec les organisations existantes	☐	☒	☐	☐
---	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Identifier les bénévoles et les sensibiliser aux soins palliatifs en collaboration avec les organisations existantes	☐	☒	☐	☐
--	--------------------------	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Le bénévole n'a pas la formation du personnel d'institution. Il est indispensable de sélectionner soigneusement les bénévoles pour les accompagner dans cette démarche et de les former.

Sensibiliser et former les professionnels de la santé aux soins palliatifs	☒	☐	☐	☐
--	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Coordonner et promouvoir l'offre de formation en soins palliatifs	☒	☐	☐	☐
---	-------------------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Commentaires :

Dans les EMS, de nombreux collaborateurs devront être formés pour assumer la tâche de référent en soins palliatifs. Il est indispensable qu'un CAS en soins palliatifs soit à nouveau proposé en Valais.

Afin d'assurer un nombre de participants adéquats et de soutenir les institutions dans l'effort de formation, l'AVALEMS propose qu'une subvention du coût de la formation (CAS en soins palliatifs réalisé sur le territoire cantonal), soit introduite, et ce, pour une durée limitée. Cela représente un excellent incitatif financier et permet d'accompagner le changement de manière ciblée et rapide.

3. Etes-vous favorables aux recommandations proposées au niveau de la coordination des soins palliatifs ?

	Oui entièrement	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Disposer d'une plateforme de coordination des soins palliatifs par région	☐	☒	☐	☐
<i>Commentaires :</i>				

Adapter les trajectoires de soins définies au niveau national à la situation valaisanne et les mettre en œuvre	☐	☒	☐	☐
<i>Commentaires :</i>				
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.				

Identifier et intégrer la personne en situation palliative à un réseau de proximité réunissant les professionnels qui la suivent	☐	☒	☐	☐
<i>Commentaires :</i>				
Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.				

4. Autres observations, remarques ou propositions :

Dans les EMS, les médecins traitants jouent un rôle important dans l'accompagnement des résidents en fin de vie. En collaboration avec le résident, ses proches et le personnel soignant, ils doivent prendre des décisions relatives aux traitements visant à soulager les symptômes, décider de stopper les traitements, de faire appel aux équipes mobiles, etc.

Il nous paraît essentiel que la Société médicale du Valais s'engage pour développer les compétences des médecins de famille en matière palliative (diffusion des recommandations de bonnes pratiques, encouragement à la formation continue, implication dans l'établissement des directives anticipées des patients qui s'apprêtent à rentrer en EMS, etc).